

DÉCEMBRE

**LES MARCHANDES DE
FEUILLES EN HAÏTI**

Sabite Lamour



Face à leurs conditions difficiles, les esclavisé·e·s de la période coloniale ont dû élaborer leurs propres savoirs, les savoirs européens de leurs maîtres leur étant inaccessibles. Ainsi se sont développés l'agriculture, le vaudou et la pharmacopée traditionnelle, révélant la maîtrise du pouvoir de guérison des plantes. Accumulés et transmis dans des lieux populaires, ces savoirs se retrouvent aujourd'hui chez les marchandes de feuilles d'Haïti, qui incarnent les valeurs de l'écoféminisme, à savoir la compréhension du monde en tant que communauté écologique où coexistent les humains et les autres formes du vivant ; le refus de considérer les humains supérieurs aux plantes ; l'entre-soin parmi les femmes au bénéfice de la solidarité et de la perpétuation des connaissances ; une approche collaborative à l'opposé de la volonté de conquête ; une perspective holistique du corps ancré dans un tissu de relations sociales et spirituelles qui respectent les croyances en écartant toute rationalité figée. Malgré le déploiement de la médecine conventionnelle, certaines familles haïtiennes recourent encore à la médecine traditionnelle pour se soigner. Selon l'enquête EMMUS VI², 16 % des personnes interrogées consultent un mambo (prêtresse du vaudou ou médecin de feuilles) au lieu de se rendre dans un établissement de soins. Les soins de santé sont mal pris en charge par l'État, et la santé sexuelle et reproductive est négligée dans les hôpitaux publics. Des femmes se tournent alors vers la pharmacopée traditionnelle.

La marchande de plantes médicinales est donc une figure familière qui joue un rôle de premier plan dans la médecine familiale et le traitement des maux gynécologiques. Mais on ignore que ce système de soin est organisé à partir du vaudou. En effet, c'est au moment des rituels d'initiation que se fait l'apprentissage des plantes qui soignent, connaissance qui constitue la partie profane des savoir-faire traditionnels.

Devenir marchande de feuilles s'inscrit dans une transmission active, des mères aux filles. L'accès à la connaissance des plantes

1. Ce qu'on ne connaît pas nous dépasse.

2. Enquête, Mortalité, Morbidité et Utilisation des services (EMMUS-VI), Institut haïtien de l'enfance, Port-au-Prince, Pétiion-Ville, juillet 2018 .

qui soignent résulte d'un don qui entraîne le devoir de le mettre au service de la communauté. Cette connaissance s'inscrit dans les relations du monde des vivants avec celui des *loas* ou esprits familiaux. Proche de la nature, la divinité Grand Bois détient les connaissances sur les vertus curatives des plantes, qu'il transmet aux vivants, qui en assurent à leur tour la transmission de mère en fille et de père en fils. La fille choisie pour devenir marchande de feuilles débute son apprentissage dès la tendre enfance en accompagnant sa mère dans la cueillette des feuilles.

Souvent la marchande de feuilles est la personne chargée d'entretenir le jardin du houmfort, le temple du vaudou haïtien. Elle apprenait les vertus des feuilles sous la houlette du hougan (prêtre du vaudou) ou de la mambo présidant au houmfort. Elle pouvait en vendre pour les besoins sporadiques d'un temple. Enfin, certaines marchandes feuilles sont des revendeuses qui ont acquis une connaissance des plantes les plus utilisées dans la pharmacopée traditionnelle.

Outre la reconnaissance des plantes, de leur texture et de leurs bienfaits, la marchande de feuilles doit maîtriser le temps et les gestes liés à la cueillette. Les initiées prononcent alors des mots secrets qui leur permettent de communiquer avec une plante et de lui demander la permission de la cueillir : la marchande préserve l'âme de la plante en vue d'activer la guérison. Elle doit savoir quand cueillir : le matin, le soir, avec la lune ou le soleil, suivant la saison ou le mois. Certaines plantes séchées conservent leurs vertus ; d'autres ne sont efficaces qu'avec leur sève. La marchande de feuilles doit aussi maîtriser la posologie de la plante selon qu'elle utilise les feuilles, les racines ou l'écorce. Elle doit savoir doser les quantités et l'expliquer aux malades. Il faut de plus maîtriser les mélanges, car certaines plantes n'agissent pas seules. La marchande de feuilles doit enfin maîtriser la conservation des plantes, en les séchant ou en les macérant. Ces compétences cruciales permettent d'éviter les empoisonnements.

La personne qui s'établit marchande de feuilles doit ainsi accumuler des compétences et des savoirs. Pour fidéliser sa clientèle, elle doit instaurer un rapport de confiance avec ses « pratiques », ses clientes. Ainsi, chaque famille a sa marchande de feuilles, relation qui institue la réputation d'efficacité, construit la confiance et la régularité dans la réponse aux besoins. En assumant un rôle majeur dans le traitement des maux

gynécologiques et des avortements (toujours criminalisés en Haïti), elle doit cultiver la discrétion. Selon la croyance populaire, manquer de discrétion ou tromper une cliente peut exposer la marchande aux sanctions de Grand Bois. Elle court alors le risque de perdre son don et sa clientèle.

La marchande de feuilles est dépositaire de savoirs qui lui confèrent un pouvoir : celui de guérir et d'apporter des réponses. Elle est de fait une figure politique qui inscrit l'écologie dans sa pratique en perpétuant un travail essentiel de maintien de la vie dans la société haïtienne lorsque l'État refuse d'assumer ses responsabilités. Elle est porteuse d'une science fondée sur le respect du vivant et elle propose une collaboration avec la nature en vue d'en garantir la survie.



Docteure en sociologie, Sabine Lamour intervient depuis 2005 dans les organisations de femmes en milieu rural et urbain. Elle enseigne à l'université d'État d'Haïti depuis 2012. Militante féministe, elle dirige l'organisation féministe SOFA Solidarité des femmes haïtiennes. Elle travaille sur l'imaginaire, les rapports sociaux de sexe et le féminisme.